



Fédération Syndicale Unitaire  
Éducation Enseignement Recherche Culture Formation Insertion  
169 bis, avenue Jean Jaurès 47000 AGEN  
06 83 13 04 71 Courriel : fsu47@fsu.fr

**Déclaration des élu·es FSU  
lors du CDEN de Lot-et-Garonne  
du 4 février 2019**

La France connaît depuis plus de 2 mois un mouvement social large, inédit dans ses formes, qui a réussi à durer en dépit de la réponse sécuritaire du gouvernement ; parti de la contestation de l'augmentation de taxes, il a évolué vers une remise en cause beaucoup plus globale de la politique fiscale et sociale du gouvernement, vers un questionnement des formes de notre démocratie. Cette situation résulte des conséquences de politiques libérales menées depuis des décennies, injustes et inégalitaires.

Le gouvernement d'Emmanuel Macron a non seulement voulu en accélérer le rythme (mise en place de réformes destructrices pour le Code du travail, affaiblissement de la protection sociale...), mais a volontairement cherché à discréditer les corps intermédiaires et le syndicalisme.

En effet, dans l'Éducation nationale, comment ne pas se sentir méprisés alors que régulièrement nous dénonçons les effets dévastateurs sur la réussite scolaire des classes surchargées ? Nous entendons pourtant Jean-Michel Blanquer se féliciter de la progression des résultats dans les CP de REP+ dédoublés. Qu'attendons-nous donc pour plafonner les classes à 25 en collège et 30 en lycée ? La réussite scolaire ne se décrète pas, elle se prépare !

Nous restons donc dans l'affichage, les postures, les annonces mais la mise en œuvre d'une politique de la réussite se fait toujours attendre. L'inclusion scolaire en est une autre illustration : sans formation (il est question d'un vague tutoriel), les enseignants doivent recevoir des élèves à besoins et profils particuliers dans des classes nombreuses et parfois à gestion compliquée.

La fermeture du robinet d'alimentation des SEGPA est encore un autre exemple car cette structure, qui pourtant permettait à des élèves en difficulté de poursuivre une scolarité cohérente avec des débouchés, se voit réduite à une classe par niveau, ou pire, à disparaître.

Dans le même temps, alors que les conditions d'enseignement ne cessent de se dégrader, sans vergogne, le ministre n'hésite pas à alourdir notre charge de travail qui nécessite toujours plus de temps et d'engagement : impossible d'en dresser ici la liste exhaustive mais le recadrage du rôle et des missions du professeur principal illustre bien ce propos.

Nous voyons bien l'objectif recherché par le ministre lorsqu'il veut faire inscrire dans la loi une obligation de réserve de ses agents : cet article donnerait un fondement légal à des mesures disciplinaires condamnant des personnels jugés coupables de « faits portant atteinte à la réputation du service public ». La critique des politiques scolaires devient alors impossible. Le ministre n'aurait plus besoin de feindre d'être sourd à nos remarques et nos critiques puisque cette loi nous musellerait. Nous ne sommes pas prêt·es à renoncer à notre liberté d'expression gage de garantie démocratique qui protège l'intérêt général, les usagers et les agents.

Que dire de la communication sur la préparation de rentrée 2019/2020 ? Elle est la démonstration d'une communication scandaleusement mensongère.

Pour notre académie, dans le second degré, les effectifs augmentent de 1,25 % à la rentrée prochaine et le ministre attribue 50 équivalents temps pleins à l'académie. Si la communication était honnête, il aurait fallu présenter ces postes comme un début de réajustement qui nous laisse bien loin du compte puisque si l'augmentation des effectifs avait été conjuguée au rattrapage du retard de dotation de l'académie, c'est 143 ETP qu'il aurait fallu créer et non pas juste un tiers de ce besoin.

Pour être tout à fait juste, il faudrait également prendre en compte les heures postes qui ont été supprimées par la transformation en HSA, tour de magie que le ministre est en train de ficeler par sa décision de rendre obligatoire de faire 2 heures supplémentaires par agent.

Qui peut croire que le subterfuge pour faire disparaître des postes pérennes en heures volatiles n'aurait pas été vu ?

Enfin, comment préparer une rentrée sereinement lorsque dans les lycées les spécialités choisies par les élèves ne seront connues qu'en juin ? Personne n'est dupe et la posture du ministère assurant que tout sera possible ne restera qu'une façade, le principe de réalité imposera un choix limité, l'esprit de la réforme est clairement budgétaire : c'est l'offre qui pilote la demande...

Dans le premier degré, les moyens alloués sont encore très insuffisants. La France consacre 34 % de ressources en moins par rapport aux pays comparables. Si on prend en considération le nombre d'élèves par classe, elle se situe au 23e rang (sur 34) des pays de l'OCDE et au 19e rang des pays de l'Union Européenne.

En France, la moyenne du nombre d'élèves par classe est de 22,74 ; dans l'U.E., 19,9 : il faudrait créer 37 000 classes pour rattraper ce retard !

Dans ce contexte, la dotation de 2325 postes octroyée par le ministère sonne comme une provocation. D'autant plus que, pour simplement atteindre les objectifs de dédoublement des CP et CE1 en éducation prioritaire fixés par le gouvernement, il en faudrait au moins 4000 au niveau national.

Dans notre académie, les 94 postes ne suffiront même pas aux dédoublements : il en faudrait encore au moins 30 uniquement pour mettre en place ce dispositif dans de bonnes conditions d'encadrement, sans parler des autres besoins.

De plus, le recteur a décidé, cette année, de balayer d'un revers de main les nombreux indicateurs (de ruralité, de critères sociaux, de taille des écoles) pourtant traditionnellement détaillés dans les documents préparatoires et de ne pas en tenir compte pour sa répartition.

Sa seule préoccupation, chercher à afficher médiatiquement une évolution positive du P/E dans chaque département.

In fine, notre département va se voir confisquer 4 postes, alors même qu'il en faudrait une douzaine pour dédoubler correctement les CP et les CE1 en REP.

La baisse démographique (366 élèves prévu·es pour l'année prochaine) ne peut en aucun cas justifier de telles mesures. Le fameux taux d'encadrement P/E n'est qu'un trompe-l'œil : son augmentation, infime, ne profitera pas à l'ensemble des élèves, bien au contraire.

Non seulement les écoles hors REP ne bénéficieront d'aucune amélioration des conditions d'enseignement, mais ces dernières vont continuer inexorablement à se

dégrader. Outre les fermetures de classes, il sera impossible de couvrir, dans notre département, tous les besoins en termes de remplacement, de RASED, de formation continue.

Comment le ministre ose-t-il encore parler d'école de la confiance, alors qu'en coulisse, il programme méthodiquement son sabordage ?

Enfin, nous déplorons la précipitation du calendrier des réunions les plus importantes concernant la carte scolaire (trois en deux jours) ; l'envoi plus que tardif des documents sur les transports ; le refus, pour la deuxième fois, de préparer des documents clairs sur les dispositifs de dédoublements CP et CE1 en éducation prioritaire afin que les membres du CDEN puissent les étudier correctement.

Cela laisse à penser qu'aux yeux des plus hauts représentants et représentants de l'État, le CDEN n'est qu'une chambre d'enregistrement, une formalité un peu pénible dans un dialogue de façade.

Ce n'est pas notre vision de cette instance.

La FSU47, quant à elle, continuera inlassablement à œuvrer pour la transparence, l'équité et l'amélioration des conditions de travail des personnels et de scolarisation des élèves. Elle appelle les personnels à la grève le 5 février, à l'action pour les AESH le lendemain et envisage d'autres mobilisations pour obtenir les moyens nécessaires à un service public d'éducation de qualité.